## CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE

# Le vaccin à domicile pour les personnes fragiles

***Deux jours après l'inauguration officielle de la campagne de vaccination antigrippale, la tournée du ministre de la Santé, effectuée au sein de deux établissements publics de santé de proximité d'Alger a eu pour principal objet inspections et recommandations.***

**Naouel Boukir - Alger (Le Soir)** - A commencer par les données chiffrées, les 2 500 000 vaccins antigrippaux mis à la disposition du citoyen au niveau des EPSP et officines ont coûté à l'Etat 80 millions de dinars, selon les déclarations de Abdelmalek Boudiaf.

La tournée d'inspection a débuté au niveau de l'EPSP de Zeralda. Couvrant les communes de Zeralda, Staouéli, Souidania, Rahmania et Mahelma, le centre est pourvu de 19 spécialités et a récemment intégré «les soins à domicile» à ses services. Depuis son initiation en septembre dernier, 7 patients, du troisième âge pour la plupart, ont bénéficié de la consultation chez eux. Une méthode que l'établissement adopte d'ailleurs s'agissant de l'administration du vaccin antigrippal pour les personnes n'étant pas en mesure de se déplacer jusqu'à l'EPSP en question.

Par ailleurs, afin de passer outre le problème d'engorgement dont souffrent nombre d'EPSP, Abdelmalek Boudiaf met l'accent sur l'adoption d'une gestion efficace. Il a d'ailleurs incité et insisté, lors de sa visite, à redoubler les efforts en matière de communication, de sensibilisation et d'orientation des patients.

Le ministre est revenu, encore une fois, sur la question de l'organisation au niveau de l'EPSP de Bouzaréah qu'il veut voir dorénavant inculquée comme «une véritable méthode de travail» souligne-t-il.

Les responsables de l'établissement disent consacrer tout un dispositif spécifique concernant les soins à domicile dont l'administration du vaccin. Ils parlent de médecins spécialistes et d'une ambulance exclusivement dédiés à cet effet. Ce que leur reproche le ministre d'ailleurs. Il y a lieu de «mutualiser» les moyens humains et techniques pour plus d'efficience et de rentabilité, selon lui.

D'un autre côté, les médecins de cet établissement se disent satisfaits du succès de leurs efforts de sensibilisation sur leurs patients respectifs, les plus vulnérables particulièrement. D'ailleurs, la demande sur le vaccin antigrippal connaît une nette progression par rapport à l'année précédente, ont-ils déclaré.

Finalement, l'enjeu majeur de ces services médicaux à domicile et de l'orientation du patient, selon la spécialité appropriée au niveau des EPSP, est de diminuer la pression sur les hôpitaux et les polycliniques, explique le ministre. Ceci pour que ces établissements se consacrent et reconsidèrent davantage leurs missions principales étant les cas complexes, la formation de haut niveau notamment la recherche et développement.

**N. B.**

Photo : Samir Sid

2 500 000 vaccins mis à la disposition des citoyens.

## ELLE A FINANCÉ PAS MOINS DE 9 000 MICROENTREPRISES DU SECTEUR

# L'Ansej s'implique dans les TIC

***La maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) est devenue un «élément incontournable» pour un management «performant» de l'activité économique et sociale, a estimé mardi à Alger le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi.***

«L'environnement économique actuel, fortement concurrentiel, a fait que la maîtrise des TIC est devenue un élément incontournable pour un management performant de l'activité économique et sociale et une meilleure efficacité dans la conduite de nos programmes», a indiqué le ministre lors d'une rencontre dédiée à ce thème.

Il a précisé qu'«un travail continu est engagé dans le cadre de la sensibilisation et de l'orientation des jeunes promoteurs notamment les diplômés vers les créneaux relevant de ce secteur à forte valeur ajoutée d'une part et rentables économiquement et utiles socialement d'autre part».

Dans ce cadre, M. El Ghazi a révélé que depuis sa création l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) a accompagné le financement de près de 9 000 micro-entreprises spécialisées dans les TIC, pour un montant de 22,5 milliards de dinars.

Photo : Samir Sid

Faraoun annonce la formation de 500 jeunes.

«Ces micro-entreprises ont permis la création de 23.325 emplois au démarrage», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre a rappelé la convention signée entre l'Ansej et Algérie Télécom (AT) en mars 2011, prévoyant la mise à la disposition d'AT de microentreprises spécialisées dans l'installation de réseaux de fibres optiques.

«Les résultats satisfaisants obtenus dans le cadre de cette convention ont amené les secteurs du travail et des TIC à poursuivre leurs efforts en matière de soutien à la création de micro-entreprises dans ce domaine et à fixer un objectif ambitieux de création de 10 000 start-up spécialisées dans les TIC pour la période 2015-2019», a affirmé le ministre.

Pour sa part, la ministre de la Poste et des TIC, Houda Imane Faraoun, a indiqué que la convention de mars 2011 «a permis de former près de 500 jeunes dans les métiers des TIC», ajoutant que plusieurs micro-entreprises ont bénéficié de projets pour satisfaire les besoins d'AT.

Selon un document du ministère de la Poste et des TIC, remis à la presse, que la convention signée en 2011 entre l'Ansej et AT, «a connu une dynamique depuis 2013 avec l'accélération du processus de création de nouvelles entreprises».

Il s'agit de 374 micro-entreprises Ansej sous-traitantes pour AT, dont 369 spécialisées dans les travaux de réalisation et 5 autres dans les études.

Le document a également précisé que 438 personnes ont été formées et 64 sont en cours de formation, alors que 2 005 bons de commandes ont été attribués par Algérie Télécom aux jeunes entrepreneurs.

Concernant la caravane nationale de la micro-entreprise lancée en mois d'août 2015 par AT et l'Ansej, qui a sillonné plusieurs wilayas du pays, elle a permis d'accueillir 23 600 jeunes, dont 100 promoteurs de micro-entreprises en cours de financement, selon le même document.

**APS**

## SECTEUR MINIER

# La relance passe par le développement des petits gisements

***Le développement du secteur minier en Algérie passe nécessairement par le développement des petits gisements, a déclaré hier à Alger, l'expert minier Lamine Meftah, qui appelle à encourager l'investissement dans ce segment.***

«Il ne faut pas être obnubilé par les grands gisements, il faut plutôt développer les petites mines en encourageant l'investissement dans ce segment précis», a-t-il indiqué en marge d'une conférence organisée lors du Salon international -de l'industrie minière (Mica) qui se tient au Palais des expositions.

Pour le conférencier, les petits gisements, plus nombreux, sont susceptibles d'attirer un nombre important d'entreprises, soulignant que cette approche permettra de dynamiser les petites mines encore inexploitées et, à travers elles, l'ensemble du secteur.

Il a en outre affirmé qu'il est important de prendre exemple sur certains pays dont le secteur minier a été relancé grâce à l'investissement massif dans les petits gisements.

M. Meftah a appelé, dans ce même ordre d'idées, à faciliter les procédures d'investissement aussi bien aux opérateurs algériens, publics et privés, qu'aux opérateurs étrangers, ce qui pourrait ouvrir de nouvelles perspectives au pays, notamment dans le domaine de l'industrie.

«Il faut cependant que l'Etat soit fortement présent et qu'il impose un contrôle rigoureux», a-t-il dit.

Il rappelle, à ce propos, que depuis quelques années, les opérateurs privés ont beaucoup investi dans les carrières pour approvisionner le marché en agrégats, dans le sillage des nombreux projets d'infrastructures lancés par les pouvoirs publics.

Evoquant l'aspect environnement dans les activités minières, le conférencier a relevé «les grands progrès» réalisés, en Algérie.

«Depuis le début des années 2000, le ministère en charge de l'Environnement est très à cheval sur la question du respect de l'environnement (dans les activités minières) en plus de l'existence d'une réglementation minière rigoureuse», a-t-il signalé.

«Un certain nombre de mines ont été fermées depuis le début des années 2000 pour non-respect des normes environnementales, et il n'est désormais plus possible d'exploiter un gisement quelconque sans avoir répondu à des conditions liées au respect de l'environnement», a relevé cet expert.

**APS**

## DE FRÉQUENTES AVERSES DE PLUIE ORAGEUSES Y SONT ATTENDUES

# Un BMS pour le centre et l'est du pays

De fréquentes averses de pluies orageuses, accompagnées parfois de rafales de vent, affecteront, durant les prochaines 24 heures, plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, selon un bulletin spécial (BMS) émis, hier, par les services de l'Office national de météorologie.

Les wilayas concernées par ce BMS sont : Alger, Tipasa, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Guelma, Constantine, Mila, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Bouira, Blida, Médéa et Aïn Defla.

Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 60 mm durant la validité de ce BMS, de mardi à 15h à cet après-midi à 15h.